
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

Ouagadougou, le 14 NOV 2025

DIRECTION
DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

N° 25-01586 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Le public burkinabè est informé de l'ouverture d'un concours professionnel Inter-Etats d'entrée à l'**Institut de Formation et de Recherche Démographiques (I.F.O.R.D)** de Yaoundé pour l'obtention d'un **Master professionnel en Démographie**, dans le centre unique de Ouagadougou, **session de 2026**.

Le nombre de postes à pourvoir est fixé par le Conseil d'Administration de l'Institut.

A. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature au concours, les fonctionnaires de l'Etat des deux (02) sexes âgés d'au plus quarante-sept (47) ans au 31 décembre 2026 et remplissant l'une des conditions suivantes :

- être Ingénieur Statisticien de catégorie A, échelle 2 ou 3, justifiant d'une ancienneté de cinq (05) ans dans l'administration dont trois (03) ans dans l'emploi ;
- être Technicien Supérieur de la statistique, titulaires de la licence en démographie, en géographie, en sociologie, en anthropologie, en sciences économiques, en mathématiques, en statistiques, en informatique, justifiant d'une ancienneté de cinq (05) ans dans l'administration dont trois (03) ans dans l'emploi.

Concours de type A :

- Licence en Démographie
- Licence en Géographie
- Licence en Sociologie
- Licence en Anthropologie
- Tout autre diplôme jugé équivalent par la Direction Exécutive de l'Institut.

Concours de type B :

- Diplôme d'Ingénieur des Travaux Statistiques
- Licence en Sciences Economiques
- Licence en Statistique
- Licence en Mathématiques
- Licence en Informatique
- Tout autre diplôme jugé équivalent par la Direction Exécutive de l'Institut.

Les dossiers de candidature sont reçus au période, jours, heures et lieu ci-après :

Période : du 17 au 27 novembre 2025 ;

Jours de réception : du lundi au samedi ;

Heures de réception : de 08 heures à 14 heures ;

Lieu de réception : Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD),
sis à Ouaga 2000.

Les agents de la fonction publique d'Etat de retour de stage de formation doivent justifier de trois (03) ans de service effectif au 31 décembre 2026 pour compter de la date de reclassement.

Les personnes admises à un concours de la Fonction Publique et qui sont déjà en formation dans une école de formation professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part à ces concours.

Tout contrevenant aux conditions de candidature s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

B- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs, adressée à monsieur le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, datée et signée du candidat et donnant son adresse exacte y compris un numéro de téléphone ;
- une photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou toute pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée du diplôme requis ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ;
- deux (02) photos d'identité ;
- un certificat de visite et de contre visite timbré à 300 francs (timbres fiscaux) ;
- une fiche individuelle de candidature à retirer à l'INSD dûment remplie ;
- un curriculum vitae saisi, daté et signé ;
- un certificat administratif attestant que le candidat remplit les conditions d'âge et d'ancienneté délivré par son Directeur des ressources humaines ou son DAAF.

Tout dossier incomplet n'est pas accepté.

C- ADMINISTRATION DES EPREUVES

Les épreuves écrites du concours se déroulent les **24 et 25 février 2026**, selon le chronogramme suivant :

Epreuve	Durée
Epreuve commune de Culture générale (type A et type B)	04 heures
Mathématiques (type A et type B)	04 heures
Probabilités et Statistique (type A et type B)	04 heures

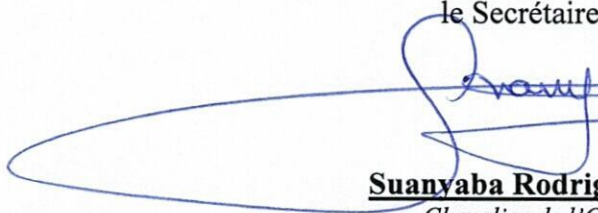
Les candidats sont informés que l'admission au concours ne donne pas droit à une bourse. Le reclassement concernera uniquement ceux qui remplissent les conditions d'emploi de statisticien.

L'accès à la salle de composition est subordonné à la présentation du récépissé physique et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ayant servi au dépôt du dossier de candidature.

L'appel des candidats est fixé à **07h 00mn** le jour de l'administration des épreuves.

Le lieu de déroulement des épreuves sera précisé ultérieurement.

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire Général



Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

*Chevalier de l'Ordre du Mérite de
l'Administration et du Travail*

